

Colloque ANC : « Cultiver un SPANC durable et performant »

Jeudi 15 octobre de 10h à 16h30

Paris, dans les locaux de la FNCCR, 20 boulevard de Latour Maubourg, Paris 7^{ème}.

Les immeubles non raccordés au réseau public d'assainissement sont équipés d'installations d'ANC. Ils représentent en moyenne entre 15 à 20% de la population dans l'hexagone et plutôt 50% dans les départements d'outremer. Cette solution d'assainissement à part entière s'impose principalement lorsque la densité urbaine est faible.

Une des missions du service public d'assainissement non collectif (SPANC) est de veiller à ce que ces ouvrages privés n'occasionnent pas de danger pour la santé des personnes et préservent l'environnement.

Cependant, le parc d'ANC est vieillissant, et des difficultés persistent en matière de réhabilitation. Le recours à des mesures coercitives pour imposer les travaux montre ses limites, notamment pour les foyers les plus modestes. En effet, faute d'accompagnement financier, la réhabilitation ne se fait pas alors qu'elle s'avère nécessaire dans certains secteurs.

Ainsi, les objectifs nationaux en matière d'ANC sont-ils trop ambitieux au regard des enjeux ? Faut-il rentrer dans une logique de priorisation à l'échelle des territoires ? Avec quels outils financiers les collectivités peuvent-elles accompagner les travaux ?

Une évolution des techniques est-elle nécessaire pour répondre aux nouveaux besoins et aux conséquences du changement climatique ? Le rôle du SPANC doit-il être redéfini pour impulser une nouvelle dynamique ?

Autant de questions, qu'il nous paraît utile de se poser collectivement, à l'heure de la transposition de la directive eaux usées urbaine et des évolutions réglementaires qui pourraient faciliter l'atteinte des objectifs.

Programme prévisionnel

9h30	ACCUEIL CAFE
10h00	Ouverture du colloque
10h15	Quelle est la situation actuelle de l'ANC en France ? Comment sont organisés les SPANC ? Quelles perspectives réglementaires avec l'entrée en vigueur de la nouvelle directive eaux usées urbaines (DERU2) ? Etat des lieux (SISPEA observatoire national de l'ANC) (Régis Taisne - FNCCR) Quel impact de l'ANC ? Orientations de la politique de l'assainissement (DEB)
11h00	Table Ronde 1 : Un SPANC à la hauteur des enjeux <u>Introduction</u> sur les travaux FNCCR sur la performance des services Comment les SPANC s'organisent-ils en fonction des enjeux locaux ? Les objectifs nationaux répondent-ils aux réalités du terrain ? Quelle adéquation des moyens avec les objectifs fixés ? Intervenants : élus, SPANC, FNCCR
12h15	COCKTAIL DEJEUNATOIRE SUR PLACE
13h45	Table Ronde 2 : Usagers, acteurs Quelles sont les attentes des usagers vis-à-vis de l'ANC et du service ? Comment le savoir-être contribue à « soigner » la relation du SPANC avec l'utilisateur, en favorisant la communication et la pédagogie ? Comment mieux accompagner la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif ? Intervenants : SPANC, agence de l'eau, association de consommateurs, agence de formation à la communication non violente,
15h00	Table ronde 3 : L'adaptation du SPANC et de l'ANC au contexte de sobriété et de changement climatique Sur quelles innovations s'appuyer pour promouvoir les économies d'eau et/ou la réutilisation de l'eau ? Doit-on adapter les techniques et les dispositifs pour pérenniser leur fonctionnement et leur circularité ? Les missions du SPANC doivent-elles évoluer en ce sens ? Intervenants : projet Sobrieau, SYNABA, INRAE, SPANC
16h15	Conclusion
16h30	FIN